



MICROFICHE N°

00115

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

00115

LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ
DE LA POMME DE TERRE

Par A. HEDHBI
Directeur Général du G.I.L

Il ya presque un an que le Groupement Interprofessionnel des Légumes a vu la jour, c'est une date qui par hasard a suivi la crise de la pomme de terre qu'a connu le pays à la suite des inondations de Mars et de décembre 1973. Aussi l'équipe mise en place s'est elle attachée à faire le point de la production et de l'écoulement de la pomme de terre ne commençant par collecter et rassembler tous les éléments statistiques et toutes les études afin de présenter des solutions permettant à l'interprofession et à l'Etat de prendre toute disposition et mesure développant cette culture.

Il ya aussi un an que j'ai exposé devant la plupart d'entre vous un projet d'organisation de la production et de l'écoulement de la pomme de terre. Je dirai à tous ceux qui s'en souviennent qu'il vont s'apercevoir aujourd'hui que nous avons déjà franchi plusieurs étapes dans cette voie et que les actions avenir auront sûrement un écho favorable auprès des agents économique parcequ'elles tiennent compte d'un certain contexte et d'une certaine mentalité nous sommes allés découvrir auprès des différents partenaires.

Production : La production tunisienne de pomme de terre a quintuplé en 20 ans passant ainsi de 22.000 t en 1955 à près de 110.000 t - 120.000 t pour cette campagne.

D'après les statistiques du département de l'Agriculture, la production nationale de pomme de terre d'arrière-saison, utilisant une semence locale dite "grenadine" ou "grenaille" produisant de novembre à début mars, est estimée 28.000 - 30.000 t.

Pour la pomme de terre de primeur et de saison nous avons pu suivre de très près l'état de l'approvisionnement du pays en semences ainsi que l'écoulement de celles-ci dans le temps et dans l'espace. Sur 12.000 t de semences prévues par le plan quadriennal l'importation s'est élevée à 11.530 t et grâce à la collaboration des importateurs on a pu établir l'état suivant des tonnages arrivés et vendus par gouvernorat :

Le tonnage écoulé et utilisé avant le 15 janvier est de l'ordre de 3,500 t ce qui représente la culture de primeur. Le reste constitue en majorité la culture intermédiaire plantée jusqu'à la fin du mois de février. Les plantations de mars et d'avril sont minimes et faites dans les zones où les risques de gelées tardives ne sont plus à craindre.

COMMERCIALISATION INTERIEURE :

On dispose actuellement de données concernant la commercialisation sur 12 marchés de gros, mais ce qui est intéressant à savoir c'est que durant trois années successives (1967 à 1969) on a pu contrôler la commercialisation au niveau des 118 marchés communaux ce qui nous a permis de retenir comme donnée de base la moyenne des tonnages enregistrés en 1968, 1969 et consignés dans le tableau suivant :

C. D. R.
Arrivé le 20/6/75
N° 27

VARIETES	NABEUL	BIZERT	GHES	SOUSSE	MONAS.	JENIDJ	NORD	BEJA	TUNIS	SPA K MAHD.	CENTRE SUD	KAIROUAN	TOTAL
SPUNTA	34,33,00	1660,00	99,55	993,55	-	25,00	25,00	143,30	427,92	-	107,30	-	6815,07
OSTARA	44,30	340	2000	130,00	-	18,00	5,00	-	13,45	-	5,40	-	245,55
RENOVA	20,00	-	1000	10,00	-	-	-	-	-	-	-	-	40,00
KEHPONDI	508,85	689,25	4000	90,00	27,55	297,90	75,00	163,60	350,10	5,30	98,05	15,00	237,560
ACKERSEGEN	140,85	214,10	-	-	-	11,00	15,00	46,20	85,20	-	17,50	-	529,85
CLAUSTAR	163,95	58,30	-	106,00	-	18,60	30,00	7,25	13,80	-	5,95	-	403,85
RESY	-	-	-	-	-	-	-	-	4,95	-	45,00	-	49,95
HUMALDA	8,00	-	-	-	-	-	-	-	20,00	-	11,75	-	39,75
MIRKA	150,00	100,00	-	25,00	13,95	-	-	90,00	20,00	25,00	-	-	385,00
MARIJKE	-	-	-	-	-	-	-	7,00	-	-	-	-	45,95
TOTAL	4466,85	2734,05	304,00	1354,00	41,50	370,50	150,00	457,35	935,42	15,00	290,95	15,00	10.930,67
	40,9%	25,1%	0,6	12,4	0,4%	3,3%	1,4%	4,2%	8,5%	0,14%	2,7%	0,14%	-

* Les 600 F. restants représentent les déchets, avaries et plantations faites par les importateurs
SUL-CHEMOS.

Gouvernorat	titre		Total	%	
	marché de gros	marchés communaux			
		Nombre			Nombre
Tunis	23.000 t	40	1.200 t	24.200 t	47%
Bizerte	1.400	5	1.150	2.550	5%
Béja	665	6	670	1.335	2,6%
Jendouba	180	6	970	1.150	2,2%
Nabeul	765	15	1.500	2.265	4,4%
Sousse	2.310	30	4.160	6.470	12,6%
Sfax	5.200	5	300	5.500	10,7%
Gabès	1.160	7	400	1.560	3%
Jedennine	350	5	370	1.220	2,4%
Gafsa	1.330	10	670	2.050	4%
Kasserine	200	4	320	520	1%
Kairouan	970	6	240	1.210	2,3%
Le Kef	520	9	950	1.470	2,9%
Total	38.100 t	118	13.400 t	51.500 t	-

La production moyenne est estimée à 65.000 t, les exportations sont de 1.000 t et la quantité de semences est évaluée à 3.000 t. Ainsi sur 61.000 t consommés 62 % ont transité par les marchés de gros et 22% par les marchés communaux, toujours est-il que pour établir un compte ressources emplois aussi proche que possible de la réalité et il faudrait ajouter les tonnages ayant suivi la semence d'arrière saison (3000 t) en moyenne, la part de l'autoconsommation, de l'exportation et les écarts de triage invendus soit parceque les tubercules sont trop petits soit parcequ'il y a un pourcentage de déchets de conservation, parallèlement il faudrait tenir compte des doubles utilisations.

LE CALENDRIER DE COMMERCIALISATION

Pour un professionnel, le calendrier des achats ou de la commercialisation est plus significatif que celui de la consommation.

L'année 1972 est considérée comme année normale en matière de production de légumes en général et de pomme de terre en particulier. Le calendrier de commercialisation en volume et en pourcentage ci-après enregistré au niveau de l'ensemble des marchés de gros peut être retenu comme schéma général :

	J	F	M	Av	M	J	J	A	B	O	N	D	TOTAL
TONNAGE	4760	4300	5085	5170	5765	5300	4865	3930	4145	5065	4520	4880	57865
%	8,2	7,6	8,3	8,9	10	9,2	8,4	6,8	7,2	8,8	7,8	8,4	
PRIX (dt)	47	51	49	51	36	30	36	45	49	55	47	47	

- Marché le gros de Nabeul non compris.

En procédant par extrapolation à partir des données de 1968-69 on aboutit aux estimations suivantes de commercialisation de la pomme de terre par Gouvernorat pour l'année 1972 :

	N. G. (T)	N. G. (T)	TOTAL (T)
TUNIS	31914	1860	33774
BIERTE	1957	1780	3737
BEJA	1224	1040	2264
JENDOUBA	895	1500	2395
NABEUL	1150	2325	3475
SOUSSE	3620	6450	10070
SPAL	9433	465	9898
GAJES	2178	620	2798
MEGHINE	365	1350	1715
Gafsa	2557	1040	3597
KASSERINE	110	480	590
KAIROUAN	2051	360	2411
LE KEF	1345	1470	2815
T O T A L	58.007 T	20.740 T	79.547 T

→ Exportation + Semences.

En conclusion sur la commercialisation intérieure, l'analyse a fait ressortir les points suivants :

- La consommation intérieure de pomme de terre ne cesse de croître.
- La pomme de terre est commercialisée toute l'année avec deux légers ralentissements en février - mars justifiés par le lapsus temps de séchage entre deux récoltes de production et par l'abondance de produits de substitution sur le marché lors des .../..

- Artichaut, petits pois et fève, le second en août-septembre période où la tomate, le piment et l'oignon abondent. Quant la pointe de la commercialisation intérieure elle se situe au mois de mai ou de juin selon l'année.

- D'après l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages en 1966, la consommation de la pomme de terre est estimée à 13,72 kg par tête d'habitant la demande touristique est de 177,6 g par unité.

La demande intérieure est calculée selon plusieurs hypothèses reposant sur le choix du taux de croissance de la demande de consommation privée par tête et de la population pour l'horizon 1975/80 (la demande des produits agricoles en Tunisie 1966 - 1985 par H.S Van Versch, J.L. Hammond, Y Riffi, et A. Sahnoun NPDA Déc. 1971).

Taux	Fort (f)	Faible (f)
D.C.P. Totale	7%	4%
DCP/ tête	4,1%	1,3%
Population	2,3%	2,7%

Ainsi on peut estimer une fourchette de demande représentant les deux alternatives :

	1975	1980
Hypothèse FF	106.700	141.989
" ff	89.169	106.501

La demande touristique : En se basant sur les prévisions de nuitées estimées par l'Office de Tourisme pour l'année 1975 et sur le chiffre retenu pour la consommation par unité on trouve que pour satisfaire cette demande il faut produire :

$$177,6 \text{ g/unité} \times 7.500.000 \text{ unités} = 1.332 \text{ tonnes.}$$

L'exportation : La pomme de terre est presque exclusivement exportée sur Marseille où les liens par habitude entre exportateurs Tunisiens et importateurs Français sont personnels et établis de longue date. La moyenne annuelle des exportations pour la décennie 1964/73 est de 3400 t. Pour les trois dernières campagnes et celle en cours les réalisations ont été faites selon les calendriers suivants :

	H	D	J	F	A	M	J	Total
1971/72		19.827	672004	691.891	683.304	183.673	767225	3052.809
1972/1973	8969	50.240	1521264	582.799	36.503	-	437570	2703.734
73/74	-	-	-	-	-	-	354106	354.106
74/75	-	233.421	1458266	1039254	156490	1045050	-	4877.821

Jusqu'à la date du 27 mai pour 1975.

Analyse de la concurrence : Sur le marché français les arrivages de pommes de terre par pays exportateurs ainsi que les fourchettes de prix pratiqués sont consignés dans le tableau suivant :

EXPORTATION SUR LA FRANCE

COMPAGNE 1974/75

ORIGINE SEMAINE	TUNISIE				MAROC			
	Q	PRIX		PP	Q	PRIX		PP
	Kg	G	M	P	T	G	M	P
du 23 au 29/12/74	16806	150	140	130				
du 29 au 5/1/75	136941	150	140	130				
du 6 au 12/1/75	240464	150	140	120				
du 13 au 19/1/75	169532	1.35/1.50	1.35/1.40	110/120				
du 20 au 26/1/75	628449	1.20/1.25	1.20/1.30		38	110/120	120/125	
du 27 au 2/2/75	194737	1.30/1.35	1.35/1.40	1.10	239	1.40	1.30	1.15
du 3 au 9/2/75	241793	1.40/1.60	1.40/1.65	1.00	218	1.60	1.60	
du 10 au 16/2/75	161942	1.60/1.70	1.60/1.70	1.20	490	1.80	1.80	1.35
du 17 au 23/2/75	331543	1	1.60/1.65		725		1.70/1.80	
du 24 au 20/3/75	219386		1.65/1.75		1035		1.70/1.80	
du 3 au 9/3/75	187887	1.65/1.75	1.65/1.75		1346			
du 10 au 16/3/75	84546		2.00		600		2.00	1.60
du 17 au 23/3/75	256252		2.20/2.30		1140		2.25	
du 24 au 30/3/75	523152		2.30/1.60		2700		2.80/1.60	2.20
du 31 au 6/4/75	102749		1.30/1.35		2310		1.45/1.60	
du 7 au 13/4/75	66752		1.30/1.40		4635		1.25	
du 14 au 20/4/75	32321				4925			
du 21 au 27/4/75	25196				5365		0.95/1.05	
du 28 au 3/5/75	-				9060	1.30	1.20	1.10
du 4 au 11/5/75	34064				8400	1.80	1.60	1.40
du 12 au 18/5/75	574268		1.60/1.70		8710	1.80	1.60	
du 19 au 25/5/75	356286				560			
du 25 au	127535							
	4712601				52496			

* Sur son contingent de 10.000 T 1^{er} Egypte

ESPAGNE				ALGERIE				ITALIE		
M		PRIX PF		Q	PRIX PF			C	PRIX PF	
T	G	M	P	T	G	M	F	T	G	M
				25	1.30	1.30				
				22						
				50	1.30	1.30				
				90						
				35						
				25		1.80				
				31						
				15		2.00				
				60		2.30				
1150		1.50/1.60		30		2.30				
4800		1.20/1.25		20						
3670		1.05/1.10		-						
3400				810						
1200		0.90/1.05		1400		1.4 / 1.05				
				860				40		
				350		2		240		1.10/1.20
				1325		1.80		1800		10 P P
				515						
<hr/>				<hr/>				<hr/>		
14220				5663				2080		

n°a pour réaliser que près de 300 T.

On voit aisément que la Tunisie est bien placée sur le Marché Français de fin décembre à fin mars et que malgré l'existence d'une production intérieure abondante les exportations se sont ralenties voire même stoppées dès que le prix pratiqué au niveau de Marseille avoisine 1ff/kg.

Cette dernière constatation permet d'avancer que l'agriculteur ne cède pas dans le contexte actuel sa production à moins de 50-55 millimes le kg.

Par ailleurs, les possibilités de vente ferme f.o.b Tunisie s'offrent à nous et il est question d'étudier les modalités pratiques de conclusion de contrats portant sur des tonnages relativement importants.

En résumé :

- Une production commercialisable de 110.000t permet :
- de satisfaire une consommation intérieure de près de 100.000 t et touristique de 1.000t.
- d'exporter 5.000 t
- d'utiliser 3000 t pour la semence.

L'organisation du marché de la pomme de terre :

Le principal souci du producteur d'aujourd'hui est de trouver son compte à la fin de la campagne, autrement rien ne l'empêchera de changer de spéculation. C'est d'ailleurs mis à part les cas de catastrophes naturelles la seule explication des courbes de production en dents de scie.

Mais pour s'assurer un prix rémunérateur et stable les producteurs doivent changer de comportement pour affronter ensemble la loi de l'offre et de la demande, autrement dit d'organiser la production et la mise en marche.

Pour la production il faut produire ce qu'on peut écouler sans difficultés donc fixer d'avance les quantités de semences ainsi que les variétés puis suivre de très près l'état de leur vente à travers le pays. Vous vous êtes sûrement rendus compte que cette mission a été suivie par le GIL et que les actions à venir dans ce domaine doivent tendre vers l'organisation et le contrôle de l'approvisionnement du pays en semences et vers une meilleure connaissance de la production.

Pour organiser le marché il faut commencer par regrouper par la collecte une offre dispersée et atomisée, pour se présenter volontairement en groupe sur le marché. Il s'agit d'un contrôle de l'offre totale et non d'un monopole de vente. A ce sujet on n'a que l'embaras de choix d'une forme juridique appropriée parmi : le Groupement de vente, l'association, le Syndicat, la Coopérative, la SICA etc...

On peut suggérer au départ la constitution de trois comités de producteurs : l'un au Cap-Bon, l'autre à Bizerte et la troisième à Sousse qui élaboreront et mettront en pratique un plan de commercialisation permettant d'assurer l'écoulement d'une production en extension et de soutenir les cours en période de chute.

L'adhésion à ces comités est volontaire et libre mais une fois qu'on y est il faut accepter une certaine discipline.

La coordination entre les actions de ces comités pourrait être faite dans un premier temps par le GIL.

Le but essentiel d'une telle attitude étant avant tout l'appro-compte tenu des éléments statistiques déjà collectés nous sommes en mesure de définir très approximativement le tonnage moyen quotidien de pomme de terre que peut absorber chaque marché de gros sans que le prix subissent de grandes fluctuations, d'autre part ayant estimé à l'avance les apports des réfractaires individuelles ou des partisans des libéralisme absolu, il serait possible de faire un dispatching étudié sur un grand nombre de marchés, de conclure des contrats d'approvisionnement des collectivités publiques, d'hôtels, ils seront à même d'écouler un certain tonnage, sur les marchés type "du producteur au consommateur". Enfin ce n'est qu'avec de tels partenaires que des opérateurs étrangers peuvent s'engager.

C'est au niveau des centres de collecte qu'ils auront préalablement mis en place et équipés que s'effectue la standardisation et l'emballage moderne.

Enfin, des entrepôts frigorifiques tels ceux de Soliman et de Ras-Djebel ne peuvent être mis à la disposition qu'à des producteurs qui se sont déjà organisés et qui les utilisent convenablement.

FIN

9

VUUB